

Matériaux de construction : la commission des affaires économiques du Sénat saisit l'Autorité de la concurrence

6.5.2026 - | Sénat

Dans le contexte de la poursuite de la crise du logement, la commission des affaires économiques du Sénat a été alertée par les récentes hausses du prix des matériaux de construction qui s'ajoutent à plusieurs vagues haussières subies par la filière depuis la fin de la crise sanitaire. Ces hausses pèsent désormais sur la capacité des entreprises à contribuer à la relance de la construction, priorité collective.

Lors de sa réunion du 6 mai 2026 et sur proposition d'Yves Bleunven, sénateur du Morbihan, la commission des affaires économiques du Sénat a donc décidé de saisir l'Autorité de la concurrence sur la situation concurrentielle sur les marchés des matériaux de construction, en application de l'article L. 462-1 du code de commerce.

Par cette saisine, la commission des affaires économiques demande à l'Autorité d'analyser le fonctionnement concurrentiel des marchés amont, notamment les plus concentrés, ainsi que les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur, et de formuler, le cas échéant, des recommandations. Elle sollicite aussi l'avis de l'Autorité sur la création d'un outil de suivi des coûts de production des matériaux de construction qui soit respectueux du cadre concurrentiel. En effet, depuis l'abandon du projet annoncé par le Gouvernement en 2023, aucun indice spécifique ne permet de pallier le manque de visibilité de la filière face à la volatilité des prix des matériaux de construction.

Pour Yves Bleunven, *"cette saisine traduit notre volonté de mobiliser pleinement les outils que la loi met à notre disposition pour objectiver le fonctionnement des marchés et, en l'espèce, trouver des solutions contre une crise du logement qui frappe durement nos concitoyens dans leurs parcours de vie"*.

Pour Dominique Estrosi Sassone, présidente de la commission des affaires économiques, *"le coût de la construction est déterminant si l'on ne veut pas compromettre la timide reprise observée depuis un an. Nous sommes toujours loin de l'objectif de 400 000 logements par an : en 2025, seuls 275 000 logements ont été mis en chantier !"*.

<https://www.senat.fr/salle-de-presse/communiqués-de-presse/presse/06-05-2026/matériaux-de-construction-la-commission-des-affaires-economiques-du-senat-saisit-lautorite-de-la-concurrence.html>